Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise

Quoi de neuf ?

N°9 • DÉCEMBRE 2011

LE MOT DU PRÉSIDENT

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise poursuit son développement...
Les chantiers en cours ou à venir sont nombreux. Lors du dernier Conseil Communautaire, les délégués ont approuvé la création d'un pôle culturel, qui permettra notamment d'accueillir divers spectacles et manifestations. Les commissions vont désormais travailler à la vocation et au fonctionnement d'un tel lieu de vie. De même, la gestion du « Relais Services Publics » sis à RIBEMONT sera assurée au 1er janvier prochain par la Communauté de Communes, et je remercie au passage la réactivité de la commune de RIBEMONT qui a permis, en portant initialement le projet, d'obtenir ce label pour notre territoire. En matière de gestion des déchets, le suivi rigoureux des délégués et des services permet encore cette année de contenir la redevance. 30 hectares situés entre URVILLERS et ITANCOURT viennent d'être classés en zone de développement économique d'intérêt communautaire, permettant ainsi l'accueil de nouvelles entreprises. Le démarrage des travaux sur la zone économique de l'Epinette est prévu mi-février 2012. Le premier coup de pioche de la nouvelle déchetterie intercommunale sera donné au Printemps 2012 ; une campagne d'information sera lancée pour vous présenter les travaux et le fonctionnement de ce nouveau site qui remplacera nos déchetteries obsolètes. Notre Communauté de Communes affiche ainsi sa volonté de développer et renforcer les services aux usagers. Enfin, au service des communes, nous préparons actuellement la campagne hivernale et les travaux 2012. Je remercie les délégués de l'intercommunalité qui s'investissent pour rendre un peu plus chaque jour notre territoire attractif et dynamique.

Didier BEAUVAIS
Président de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise

DES AIDES A LA CRÉATION, LA REPRISE, OU LE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

LE SAVIEZ-VOUS ?

AISNE INITIATIVE met à votre disposition une palette d'outils pour les projets de création, de reprise ou de développement d'entreprises :
-LE PRÊT D'HONNEUR, prêt à taux zéro sans garantie, d'un montant compris entre 1.000 et 15.000 € en création/reprise et jusqu'à 30.000 € en prime au développement ; à noter que le prêt est limité à l'apport personnel.
-LE PRÊT "NACRE" : prêt à taux zéro compris entre 1.000 et 10.000 €, accompagné d'un suivi pendant les premières années du projet. Ce prêt s'adresse essentiellement aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires de l'ACCRE.

QUI PEUT-Y PRÉTENDRE ?

Tous porteurs de projet dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'un développement d'entreprises. Les activités éligibles sont celles liées au commerce, à l'artisanat, aux services aux particuliers et aux entreprises, l'industrie, le tourisme, et les loisirs et activités à caractère para-agricole. Le siège social doit être installé dans l'Aisne, la création ou la reprise ne doit pas être effective depuis plus d'un an, ou de 6 ans pour le développement d'entreprise.

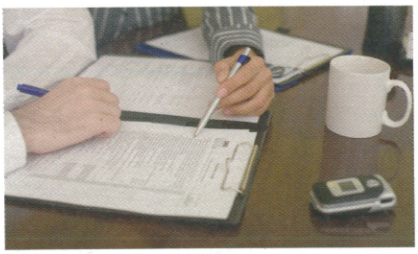

La procédure d'attribution : la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise est votre antenne locale AISNE INITIATIVE.
Vous pouvez contacter la Communauté de Communes et serez reçu pour la préparation de votre dossier de demande d'aide. Ensuite, un comité d'agrément constitué de chefs d'entreprises, de banquiers, d'experts comptables, d'avocats, vous reçoit afin que vous présentiez votre projet, statue sur l'attribution du prêt et désigne éventuellement un parrain. A noter que le comité dispose d'un pouvoir discrétionnaire pour l'attribution des aides.
Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise, n'hésitez pas à nous contacter !

Contact : Corinne LECIGNE
☎ 03.23.66.73.17

URVILLERS : LE PROJET DE CENTRE DE TRI ET DE TRANSFERT DES DÉCHETS MÉNAGERS AVANCE

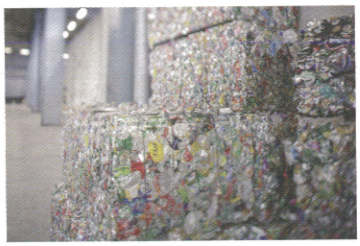

Valor'Aisne travaille actuellement à un projet de centre de tri et de transfert sur la commune d'URVILLERS (ZAC de l'Epinette). Cet équipement de traitement des déchets ménagers aura deux fonctions : un tri partiellement automatisé et performant des déchets recyclables (capacité : 28.000 tonnes par an) et le transfert sécurisé d'ordures ménagères résiduelles vers leur centre d'enfouissement (capacité : 42.000 tonnes par an). Cette double fonction permettra d'offrir à plus de 350.000 personnes du nord du département un traitement moderne et plus économique de leurs déchets ménagers à l'horizon 2014. Le site d'URVILLERS accueillera les agents des centres de tri d'ESSIGNY-LE-GRAND et de LAON-LEUILLY qui fermeront. Les nouvelles technologies respectueuses de l'environnement seront mises en place notamment en matière d'énergie ou de gestion de l'eau.

Attention !
Enquête publique du 19 décembre 2011 au 20 janvier 2012 sur les communes d'URVILLERS, ESSIGNY-LE-GRAND, de CASTRES et de GRUGIES.

FOCUS SUR LES SERVICES « PETITE ENFANCE »

Trois services Petite Enfance sont proposés par la Communauté de Communes :

- **La Halte-Garderie Itinérante « La Souris Verte »,**
- **Le Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.),**
- **Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (L.A.E.P.).**

LA HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE est une structure de garde qui accueille les enfants de trois mois à six ans. Les enfants peuvent y être confiés une heure ou davantage ce qui constitue une solution idéale pour les parents qui souhaitent s'organiser un peu de temps en toute tranquillité. Grâce aux diverses activités proposées, la halte-garderie favorise l'éveil des enfants et leur socialisation(au travers des contacts établis entre eux).

Notre équipe composée de professionnelles est à votre disposition. Il s'agit de :

- ***Christelle CUVELIER*** (directrice et éducatrice de jeunes enfants),
- ***Joëlle CRAMPON*** (auxiliaire de puériculture),
- ***Ludivine VIEVILLE*** (animatrice).

Pour tous renseignements (tarifs, planning d'activités…), contacter « La Souris Verte » au :

☎ 06.08.86.19.19

E-mail : halte.garderie.ccvo@orange.fr

LE RELAIS ASSISTANTES-MATERNELLES est un service **GRATUIT** proposé à destination des familles et des assistantes maternelles.

➔ Missions en direction des familles :
Informations sur les démarches administratives, les aides financières possibles, les assistantes maternelles en activité sur le territoire, l'accompagnement dans la recherche de mode de garde, etc.

➔ Missions en direction des assistantes maternelles :
Informations sur le statut, les droits et obligations des assistantes maternelles, la mise en place de rencontres et d'échanges, la participation à des ateliers avec les enfants confiés, etc.

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS accueille les enfants de la naissance à 6 ans, en présence d'un adulte référent. Vous pouvez y venir pour échanger, créer, jouer et rencontrer d'autres parents et enfants avec des animatrices qualifiées. De multiples activités peuvent être proposées selon l'âge, la demande et l'intérêt des enfants : psychomotricité, peinture, contes, musique, modelage, découpage…

Pour tous renseignements sur le R.A.M. et le L.A.E.P., contacter Céline HUTIN au :

☎ 06.08.86.17.14

E-mail : ccvo.ribemont@orange.fr

DÉBUT DE LA SAISON CULTURELLE 2011-2012

Vif succès pour la troupe amateur **Trac d'Enfer** qui présentait le 29 octobre 2011 à BRISSAY-CHOIGNY sa nouvelle pièce comique *"J'y crois pas "*. Convivialité, détente et humour étaient au rendez-vous pour le premier spectacle de la saison culturelle 2011-2012 proposée par la Communauté de Communes. Près de 100 personnes ont assisté à cette soirée. Autre spectacle, autre émotion. La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise accueillait le 10 novembre dernier à RIBEMONT la troupe **Souffler n'est pas jouer** pour présenter « *Les femmes aussi. La résistance des femmes en Picardie.* » Les acteurs se sont produits, dans un premier temps, au collège de RIBEMONT devant une classe de 3ème. Après la représentation, les collégiens purent échanger avec l'auteur de la lecture, Pierre Soullard et les cinq acteurs. Le soir même, la lecture-spectacle a reçu un retour favorable. Accompagnant le spectacle, l'exposition « Les femmes aussi » visible en mairie de RIBEMONT du 08 au 19 novembre 2011 permettait d'écouter les récits de quatre résistantes.

PRENEZ DATE…

- **Le samedi 21 janvier 2012 (à 20h30) à la salle Blondel de RIBEMONT,** retour au burlesque avec « *La Nuit des Reines* » par **le Théâtre du Grim'Loup**.

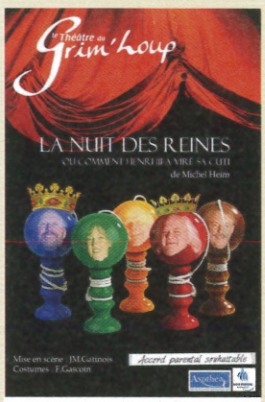

- **Le samedi 11 février 2012 (à 20h30) au Centre Socio-Culturel de MOY-DE-L'AISNE,** venez découvrir deux pièces comiques interprétées par la compagnie **Issiacus** de SISSY.

Contact : Emilie MARTIAL

☎ 03.23.66.73.17

RELAIS SERVICES PUBLICS A RIBEMONT

"Le Relais Services Publics" vous aide dans vos démarches administratives au plus proche de chez vous. Les principales prestations pour lesquelles vous pouvez être aidé concernent notamment le Pôle Emploi, la Mission Locale, la CAF, la CPAM et le CCAS pour le secteur social. Ce service vous aidera à obtenir des renseignements administratifs de tout ordre, effectuer vos démarches en ligne, obtenir un formulaire, vous aider à constituer un dossier. Le service est situé à la Maison des Services à RIBEMONT, place du Château. Il est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Contact : Carole FRANCELLE

☎ 03.23.62.15.22

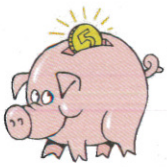

DERNIÈRE MINUTE… Pas d'augmentation de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (R.E.O.M.) en 2012 !
Les élus communautaires ont voté récemment la stabilisation du montant de la R.E.O.M. pour 2012 perçue auprès des usagers du service. Une redevance qui n'avait d'ailleurs pas subi d'augmentation en 2011.

C.C.V.O. Route d'Itancourt Mézières/Oise - B.P. 29 - 02610 MOY-DE-L'AISNE - ☎ 03 23 66 73 17 - 🖷 03 23 66 86 98 - Site Internet : www.ccvo.fr - E-mail : contact@ccvo.fr
Directeur de Publication : Didier Beauvais - Impression : Alliance P-G - Gauchy - 03 23 06 18 88